REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
**Service communication et information**

Genève, le 28 mars 2024

Aux représentantes et représentants
des médias

**Communiqué de presse conjoint du département de la santé et des mobilités (DSM) et de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes**

# Publication du rapport de l'observatoire transfrontalier des personnels de santé

**Depuis 2015 l'observatoire transfrontalier des personnels de santé recueille et analyse des indicateurs portant sur les professionnels de la santé. Il suit de part et d'autre des frontières nationales et cantonales, en Suisse et en France, l'évolution des effectifs et des formations. Publié aujourd'hui, le troisième rapport de l'observatoire poursuit son travail d'information. La nouvelle étude porte sur la situation au 31 décembre 2022 dans les établissements de santé. Un focus renseigne particulièrement les deux professions les plus impactées: les aides-soignants et les infirmiers.**

Les systèmes de santé français et suisse sont étroitement interconnectés au sein du bassin de population et d'activités franco-valdo-genevois qui regroupe plus d'un million d'habitants, avec des flux importants de patients et de professionnels de santé entre le canton de Genève et le district de Nyon (canton de Vaud) côté suisse et, côté français, les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, en région Auvergne-Rhône-Alpes.
Face à l'évolution démographique dans le bassin de vie franco-valdo-genevois, avec le vieillissement de la population et l'augmentation des maladies chroniques, la demande de prestations de santé se diversifie. De manière concomitante, le marché de l'emploi, le recrutement et le fonctionnement des systèmes de formation s'adaptent, selon des dynamiques qui impactent différemment les collectivités du territoire transfrontalier. Dans ce contexte, il est important de mieux comprendre les besoins des systèmes de santé et d'améliorer la coopération.

Pour rappel, l'observatoire avait été créé sous l'égide de la Commission santé du comité régional Franco-Genevois, par l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES) du canton de Genève.

## L'état des lieux pour les personnels résidant en France

Les données disponibles, et notamment le recensement de la population, montrent qu'une part importante des infirmiers et des aides-soignants résidant dans l'Ain et en Haute-Savoie travaillent en Suisse. Ces ratios sont en augmentation et peuvent atteindre près de 80% dans les zones proches de la frontière.

## L'analyse des effectifs de personnels et leur évolution

Au total, fin 2022, plus de 12'700 infirmiers et 6500 aides-soignants exercent dans les

établissements de santé pris en compte dans le cadre de l'étude.

- **Personnels infirmiers:**

Côté français, fin 2022, 5600 infirmières et infirmiers travaillent dans les établissements sanitaires de l'Ain et de la Haute-Savoie (4900 ETP). Les effectifs d'infirmiers sont en légère baisse par rapport à 2021 et 2019 (-0.1% et -0.3%). Côté suisse, concernant les infirmières et infirmiers, les effectifs dans les institutions de santé ont augmenté. À fin 2022, 7 100 (5800 ETP) infirmières ou infirmiers travaillent dans les établissements genevois.

- **Personnels aides-soignants:**

Côté français, au 31 décembre 2022, 3700 aides-soignants travaillent dans les établissements sanitaires de l'Ain et de la Haute-Savoie, ce qui représente 3300 ETP. Il y a peu d'évolution sur les années récentes.
Côté suisse, tant les effectifs que les ETP des aides-soignants ont augmenté durant la période considérée. Ils sont passés de 2600 (2200 ETP) à 2800 (2400) personnes employées.

Pour faire face aux enjeux dans les domaines de la formation et de l'offre de soins dans les territoires transfrontaliers, des mesures ambitieuses et coordonnées de part et d'autre de la frontière s'imposent. La coopération transfrontalière en matière de ressources humaines est une des pistes intéressantes à explorer. Parallèlement, il est également essentiel de développer et de promouvoir la formation des professionnels de santé, d'améliorer les conditions de travail et de valoriser les différents métiers de la santé dans le bassin franco-valdo-genevois. En confirmant son rôle d'observation et d'information pour ces métiers et pour la dynamique des territoires en matière de santé, l'observatoire transfrontalier des professions de santé s'affirme comme un outil indispensable à la réalisation de ces objectifs.

## Perspectives de travail de l'observatoire

Afin de pouvoir répondre à ces différents enjeux, l'observatoire va poursuivre ses travaux chaque année, avec un périmètre d'analyse qui pourrait être étendu à d'autres métiers de la santé, en approfondissant notamment la thématique des parcours professionnels. Afin d'enrichir la connaissance et le suivi, le champ d'observation de l'observatoire pourrait également être élargi à d'autres établissements et d'autres zones géographiques.

- Consulter le bilan: Observatoire transfrontalier des professionnels de santé: Infirmiers et aides-soignants, un enjeu transfrontalier I Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes (sante.fr)

*Pour toute information complémentaire:*


- *ARS Auvergne-Rhône-Alpes: Service presse, ars-ara-presse@ars.sante.fr, T. +33 4 27 86 55 55;*
- *Département de la santé et des mobilités: Office cantonal de la santé/communication, T. +41 22 546 76 06.*